



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 6437

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport: 23/165725/62				
Concerne contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation □ maison □ appartement □ autres:				
Demandeur: CelTI Green SIA; NG				
Personne sur place :code EAN de l'installation :				
Adresse de la visite: 22-442 SA				
Personne sur place :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 🗷 276 bis et dérogations 🕽 271 bis □ 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branchement :				
Nombre de tableaux :				
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou	
Correspondances des schémas à l'installation	LII OIGIO	r do cir ordic	dérog.	
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		1		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	1		V	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		1	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Ω 1/5		N		
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :				
Voir Annexe.			NAMES OF STREET	
Vou Hunexe	9 to amount			
The second of th	(*) (*) (*) (*) (*) (*) (*)	OCCUPATION OF THE PERSON AND THE		
<u>Conclusion</u> :			RAF	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a uterme de 18 mois après signa	complémentai	ire est à exécuter le vente	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -	
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen c			273	
même organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASPECEUFFARO Nom et visa du demandeur pour réception :			0215-	
Domenico Www.certigreen.be Tél. 0471/580.708			8	
Tél. 0471/580.708				
8			1/2	
SOCOTEC BELGIUM ASBL TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/E Rue Grand Vinave 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 – inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be	BNP IBAN BE25 24	400 3255 1382 – BIC (GEBABEBB	



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0507 25/169) 20/02
☐ Absence de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroite suivants: Adaption de la
Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be